



22 Janvier 2021

Entrée en vigueur du Traité interdisant les armes nucléaires, l'ONU et le pape s'en félicitent Nations unies (Etats-Unis), 22 janvier 2021 20:42

Le Traité international interdisant les armes nucléaires (TIAN), non signé par les pays détenteurs de l'arme atomique, est entré vendredi en vigueur, une concrétisation saluée par l'ONU et le pape François mais rejeté par Paris.

"Le Traité représente une étape importante sur la voie d'un monde exempt d'armes nucléaires et témoigne de l'appui résolu que suscitent les initiatives de désarmement nucléaire multilatérales", a souligné dans un communiqué le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres.

Il s'agit du "premier traité multilatéral de désarmement nucléaire conclu depuis plus de vingt ans", a-t-il ajouté, en demandant "à tous les États d'œuvrer ensemble pour (...) faire progresser la sécurité et la sûreté collectives".

Le TIAN prohibe l'utilisation, le développement, la production, les essais, le stationnement, le stockage et la menace d'utilisation de telles armes.

C'est le "premier instrument juridiquement contraignant à interdire explicitement ces armes, dont l'utilisation a un impact indiscriminé, touche un grand nombre de personnes en peu de temps et cause des dommages à très long terme à l'environnement", a aussi fait valoir cette semaine le pape.

"J'encourage vivement tous les Etats et toutes les personnes à travailler avec détermination pour promouvoir les conditions nécessaires à un monde sans armes nucléaires, en contribuant à faire progresser la paix et la coopération multilatérale dont l'humanité a tant besoin aujourd'hui", a-t-il ajouté.

Le président du Comité international de la Croix-Rouge, Peter Maurer, a abondé dans le même sens. "Aujourd'hui est une victoire pour notre humanité commune. Saisissons le moment - et poussons le traité jusqu'à son objectif: un monde sans armes nucléaires", a-t-il déclaré dans un communiqué.

Le 24 octobre, un 50e pays avait ratifié le Traité approuvé par une centaine d'Etats, permettant sa mise en œuvre 90 jours plus tard, soit ce vendredi. Même sans signature des principaux détenteurs de l'arme atomique, les militants pro-abolition espèrent qu'il sera plus que symbolique, stigmatisera ses détenteurs et les poussera à changer de mentalité.

Un texte "inadapté" selon Paris -

Avec les Etats-Unis et la Russie qui détiennent 90% des armes nucléaires dans le monde, le monde compte au total neuf puissances nucléaires, incluant aussi la Chine, la France, le Royaume-Uni, l'Inde, le Pakistan, Israël et la Corée du Nord.

La majorité d'entre eux soutiennent que leurs arsenaux servent de dissuasion et se disent attachés au Traité de non-prolifération (TNP) qui vise à empêcher la dissémination à d'autres pays des armes nucléaires.

Le traité est "inadapté au contexte sécuritaire international. Il ne contribuera ni à abaisser les tensions croissantes, ni à faire face efficacement à la prolifération des armes de destruction massive qui le caractérisent", a ainsi estimé le ministère français des Affaires étrangères dans un communiqué.

"Il n'est assorti d'aucun mécanisme de vérification clair ou rigoureux. Il fragilise le TNP, pierre angulaire du régime de non-prolifération", a ajouté Paris, qui rappelle que toute sa politique de sécurité "repose sur la dissuasion nucléaire".

Le TIAN a été établi à l'initiative de la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), une ONG gratifiée pour son action du prix Nobel de la paix en 2017. Le Japon, seul pays à avoir subi le feu nucléaire, a exclu de le signer pour l'instant et mis en cause son efficacité, vu précisément que les puissances atomiques n'y adhèrent pas.

"Dans leurs principes même, ces armes là ont toujours été illégitimes, mais d'un point de vue juridique, elles sont illégales" désormais, s'est réjoui Jean-Marie Collin, porte-parole de ICAN France, saluant le résultat de "dix années de campagne". "Il y a désormais une norme internationale qui dit que les armes nucléaires sont interdites".

prh/la-dla/fjb